

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2025 – 096

Le 21 juillet 2025

PROGRAMME DE COTATION EN CENTS – AJOUT DES CLASSES

Conformément aux procédures de la Bourse de revoir périodiquement le programme de cotation en cents qui visent à remplacer les classes d'options affectées par un plan d'arrangement, à ajouter de nouvelles classes ou à remplacer celles qui ne rencontrent plus les critères d'éligibilité, veuillez trouver ci-dessous la liste mise à jour des classes incluses dans le programme de cotation en cents.

Les classes suivantes seront ajoutées au programme de cotation en cents, pour l'ouverture du marché, le jeudi 24 juillet 2025

- Brookfield Infrastructure Partners L.P. (**BIP**)
- Capital Power Corporation (**CPX**)
- Dye & Durham Limited (**DND**)
- Equinox Gold Corp. (**EQX**)
- Galaxy Digital Inc. (**GLXY**)
- PrairieSky Royalty Ltd. (**PSK**)

La liste du programme de cotation en cents est sous la section « documents utiles » au lien suivant: <https://www.m-x.ca/fr/trading/data/quotes>

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le service des opérations de marché, au 514 871-7877

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC